



Fédération Française de Volley-Ball

LIGUE Languedoc-Roussillon

- Olympiade 2008 / 2012 -
SECRETARIAT GENERAL

Montpellier le 19 décembre 2011

Compte rendu du Bureau du 09 décembre 2011

En instance d'approbation

Assistent : Mesdames Valérie DELOUTRE, Linda ROYO. Messieurs Daniel BIEYSSE, Hugues FERNANDEZ, Robert SERRANO, Jacques SHAW, Luc VEZINET, Bernard VIGNON.

Excusés : Madame Frédérique ARNAUD, Monsieur Alain ESCAMEZ.

Ordre du jour :

- + Approbation PV (Sportive 8+1, Arbitrage 1, Beach 1 si reçu, technique 1, Bureau 1).
- + Point sur les licences.
- + Mise en place Critérium Benjamin (Proposition CRS sur deux solutions).
- + Point sur le personnel (salaires et contrats).
- + Aide aux projets avec FFVB (mise en place ?).
- + Point sur site internet, la messagerie et le réseau informatique.
- + Interventions des présidents de CD et de commissions présents.

Ouverture du Bureau à 18h30 par la présidente de la ligue.

La présidente salut et remercie les personnes présentes et passe la parole au secrétaire général pour le premier point de l'ordre du jour.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

+ Sportive :

- o PV 4 : Match SMPA011 - Suppression de l'amende pour La Croix d'Argent pour remise du match vu que la CRS a validé l'implantation de ce match lors de la journée du premier tour de Coupe de la Ligue.
- o PV 5 : match MMRA003 - Pourquoi n'y-a-t-il pas de frais de déplacement suite au forfait de Nîmes VB au Crès ? *Prévu au règlement.*
- o PV 6 : match SMRA015 - Pourquoi n'y-a-t-il pas de frais de déplacement suite au forfait de St Gély 2 à Mende ? *Prévu au règlement.*
- o PV 7 : match SMRR029 - Suppression des frais de report à Narbonne pour salle indisponible.
- o PV 8 : Corriger le numéro du PV et la date du PV le 23.11.2011
- o PV 10 : Match CMRA029 - Pourquoi n'y-a-t-il pas de frais de modification pour ce match ? *attente réponse CRS.*

Les PV 1 à 9 sont approuvés avec les correctifs ci-dessus ; le PV N°10 sera réexaminé au prochain bureau.

+ Les CR de la CRA, CRT et du bureau sont approuvés.



Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball Maison Régionale des Sports
1039, Rue Georges MELIES - 34000 Montpellier

Courriel : llrvb@free.fr - Tél. 04 67 82 16 99 - Fax : 04 67 82 16 84 (FAX générique, préciser la ligue destinataire)

POINT SUR LE PERSONNEL

ROBERT SERRANO

Le contrat de travail de M. GUY a été signé et accompagné d'un emploi du temps (exigé par la Convention Collective du Sport). Une modification des tableaux de suivi horaire a été faite afin qu'apparaissent sur le récapitulatif les horaires majorés (nuitée et dimanche/jours fériés). Ce récapitulatif sera envoyé par le SG tous les 20 du mois pour l'établissement des bulletins de paye.

L'avenant du contrat de Mlle TRINQUIER est en cours de validation auprès de Profession Sports 34. En accord avec l'employée, il sera signé dès réception avec effet au 01/09/2011.

En ce qui concerne M. MARIE, une aide lui a été apportée pour la gestion des licences par une réorganisation et un partage du travail avec Mrs BIEYSSE et BARBÉ. Grâce à cela, il a pu rattraper une partie du retard sur la facturation. Lors d'une discussion avec le SG, il lui a été précisé, que comme pour l'ensemble du personnel, il ne peut y avoir d'heure supplémentaire. Cela n'empêche pas de pouvoir, pour les besoins du service, de faire des heures « complémentaires », rattrapables dans le mois qui suit.

Certaines personnes du bureau n'ont pas reçu les PV lors de leur édition. Le SG vérifiera ses listes pour les envois qui lui incombent et demande aux responsables des commissions d'en faire autant.

POINT SUR LES LICENCES

DANIEL BIEYSSE

En préambule, le SG annonce une légère augmentation du nombre global de licencié par rapport à la saison dernière à la même date.

Le premier retour des clubs concernant ces nouvelles fiches licences est le suivant :

- ✚ les bordereaux de licences sont trop complexes, il y a trop de feuillets pour chaque licence
- ✚ les saisies faites sur Internet concernant l'assurance en particulier doivent être réécrites à la main sur les bordereaux
- ✚ problème de validation finale pour les mutations : disparition de la mention après validation !!!

Problème rencontré par la ligue :

- ✚ Après saisie et validation, l'applicatif transforme la mention « Création » en « renouvellement », ce qui ne permet plus à la ligue de différencier les deux, d'où délivrance de toutes les licences dès réception des bordereaux et demande, après vérification, des pièces justificatives manquantes.

La vérification de toutes les licences au 1 décembre montre :

- ✚ que les clubs ont de nombreux problèmes pour fournir un justificatif d'identité pour toutes les licences créations (sur les 490 justificatifs demandés seulement 150 ont été fournis).
- ✚ que de nombreuses licences sont en attente à la ligue alors que ces dernières ont été saisies en septembre et octobre. Quelques clubs n'ont fourni aucun bordereau.
- ✚ qu'il y a eu 128 demandes de correction à la FFVB. Seulement 35 ont été effectués par la FFVB !!!
- ✚ que certaines signatures de joueurs ou joueuses sont douteuses.
- ✚ qu'il y a 120 dossiers qui sont arrivés à la ligue incomplets (la plus part du temps, il manque la 2^{ème} page avec la signature du joueur ou de la joueuse) et à ce jour seulement 95 ont été régularisés. les clubs sont priés d'envoyer les bordereaux demandés le plus rapidement possible.

Un pointage est fait régulièrement afin de prévenir chaque club des pièces manquantes pour compléter les dossiers.

Les clubs sont priés d'envoyer les bordereaux demandés le plus rapidement possible.

Il est bon de rappeler que :

- ✚ ces vérifications de licences est une demande de la FFVB, non pas pour sanctionner les clubs, mais pour procéder aux corrections nécessaires afin de mettre en conformité le listing des licenciés et d'éviter par la suite des recours en cas de blessures et de contestations.
- ✚ c'est le Président du club qui est responsable en cas de réclamations.

CRITÉRIUM BENJAMIN

HUGUES FERNANDEZ

Afin d'aider les comités et les clubs sur la catégorie benjamin, la CRS a mis en place un critérium (voir descriptif de l'organisation en annexe). Cette compétition se déroulera sous la forme de plateaux. Il y a à ce jour 5 équipes en féminin (3 tournois) et 10 équipes en masculin (4 tournois). Cette compétition sera valable pour les obligations de formation mais ne qualifie pas pour les finales régionales.

AIDE AUX PROJETS

M. VEZINET a la charge de mettre en place une commission de travail sur ce sujet en collaboration avec la CRD. Il est rappelé que l'aide à l'emploi mise en place par la FFBV n'existera plus en fin de saison sportive et sera remplacée par une aide aux projets présentée par les ligues, comités et/ou clubs sous couvert de la ligue d'appartenance.

Une première ébauche devra être présentée au prochain bureau.

POINT SUR SITE INTERNET, MESSAGERIE & RÉSEAU INFORMATIQUE

Le site Internet de la ligue a été entièrement refait par la société COOR.NET. Après une période d'adaptation, il est géré par Mme DELOUTRE et M. SERRANO et va encore évoluer. Le but est une participation active de tous les acteurs du volley régional pour le faire vivre.

Les nouvelles adresses de messagerie ont été créées et testées. Elles seront mises en service pendant la période des fêtes. Les anciennes adresses resteront encore actives pendant trois mois.

De même, pendant le calme relatif de cette période de fête, le réseau informatique de la ligue migrera vers une nouvelle structure et un nouveau serveur.

COMMISSION ARBITRAGE

La présidente de la commission nous fait part d'un effort important fait dans les PO. La nouvelle CDA a mis en place une formation (20 candidats de tout âge). Dans ce même département auront lieu du 8 au 11 mai, les championnats de France (établissements) UNSS catégorie cadet/te. La coupe du monde aura lieu à Toulon en Juin.

Problème des juges de ligne : suite à la décision de Comité Directeur du 14 octobre de ne plus compléter les frais de déplacement des juges de ligne, les arbitres qui ont plus de 50 km AR à parcourir (montant correspondant au forfait de déplacement LNV) refusent de se déplacer. Le CAC ALES pâtit de cette situation puisque depuis ce jour, il n'y a plus de juges de ligne pour leurs rencontres. La présidente a fait un courrier au président de la LNV pour l'alerter et lui demander de revoir le système de remboursement des frais de déplacement. En réponse, le président de la LNV ne souhaite pas changer le principe du forfait, mais augmente le supplément en cas de déplacement supérieur à 200 km AR ... ce qui ne nous concerne pas ! La présidente demande à la CRA de bien vouloir essayer de trouver une solution pour que le club d'ALES ne soit pas lésé : en désignant 2 juges de ligne qui feraient du co-voiturage, ou en désignant des juges de ligne qui pourraient arbitrer des rencontres se jouant en ouverture du match de Ligue B. La présidente rappelle également que la fonction de juge de ligne est très formatrice et que, peut-être, les arbitres qui souhaitent parfaire leur formation, pourraient, de temps en temps, faire l'effort de faire quelques kilomètres sans être pris en charge. Un vœu sera, une nouvelle fois, présenté à l'AG de la LNV cette année !

FINANCES

Concernant l'aide aux comités, la position prise en bureau restreint d'appliquer les mêmes critères est confirmée. M. VIGNON doit :

- + envoyer un courrier aux CD n'ayant pas encore envoyé leur bilan.
- + faire une proposition de montant à verser pour le 23 décembre.

Préparation du bilan 2011 : le trésorier général demandera à M. MARIE l'édition des documents comptables et établira le bilan financier de l'année 2011 avec M. ALBE.

Un tableau des « dettes » des clubs au 08/12/2011 (voir annexe) a été présenté au bureau. Celui-ci décide que ces derniers devront s'en acquitter au plus vite (au moins 50%) et établir éventuellement avec le trésorier un échéancier de paiement.

ORGANISATIONS

Des contacts et un budget prévisionnel ont été établis pour l'organisation du TIC (même principe et même lieu que l'an passé). Les dates prévues sont du 9 au 11 avril 2012 à la Grande Motte.

Une étude sera faite sur la faisabilité d'organiser un tournoi de la ligue mondiale. La France sera opposée à l'Italie, Les États Unies et la Corée, chaque pays organisant un tournoi sur son territoire. M. SERRANO en collaboration avec M. SHAW ont la charge de prendre contact avec les institutionnels et les partenaires éventuels et de préparer un budget prévisionnel avant la prise d'une décision définitive.

Composition des poules:

Pool A – Russia, Serbia, Japan, Cuba

Pool B – Brazil, Poland, Canada, Finland

Pool C – Italy, USA, France, Korea

Pool D – Germany, Argentina, Portugal, Bulgaria

ZONE TECHNIQUE

C'est notre ligue qui préside la zone cette année. Le trésorier reste celui de la Provence pour des raisons évidentes de facilités puisque le compte bancaire est domicilié en Provence.

Les compétitions sont reconduites à l'identique sauf pour les poussins où il y aura trois qualifiés par ligue.

Il a été demandé que le nombre de superviseur soit porté à trois.

Il est demandé à chaque ligue de s'acquitter de la redevance annuelle au plus vite.

DIVERS

M. BIEYSSE demande à avoir la composition du Pôle Espoir et du Centre Permanent Féminin. IL souhaite également connaître la raison de la présence de deux joueuses hors ligue au CPF. Lors de la création de cette structure, il a été convenu que, si le recrutement régional laissait une ou deux places disponibles, celle-ci pourraient être comblées par des joueuses externes à la région.

Prochaine réunion : Un CD sera organisé deuxième quinzaine de janvier.

Fin de la séance à 23h00

Le Secrétaire Général

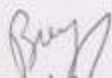




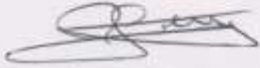




Robert SERRANO

ANNEXES**FEUILLE DE PRESENCE**

LLRVB Secrétariat Général

FICHE D'EMARGEMENT BUREAU DU 09 / 12 / 2011

Nom	Prénom	Qualité	Prévisonnel	Signature
ARNAUD	FREDERIQUE	Membre	Excusée	
BIEYSSE	DANIEL	Vice-président	Présent	
DELOUTRE	VALERIE	Présidente	Présente	
ESCAMEZ	ALAIN	Vice-président		
FERNANDEZ	HUGUES	Membre	Présent	
ROYO	LINDA	Membre	Présente	
SHAW	JACQUES	Membre	Présent	
SERRANO	ROBERT	Secrétaire général	Présent	
VEZINET	LUC	Vice-président	Présent	
VIGNON	BERNARD	Trésorier	Présent	

Total prévision présences : 7
Total présences effectives : 8

SITUATION COMPABLE DES CLUBS AU 8/12/2011

Dossier : LIGUE REGIONALE LR DE LA FFVB

Balance

Le 07/12/2011

BALANCE POUR LA CLASSE CLIENTS

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Avec brouillard

Avec simulation

Avec comptes soldés

Avec les écritures lettrées et non lettrées

Avec les écritures pointées et non pointées

N° de compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
411000	Clients divers	9 369,30	9 369,30		
4110114934	CLUB LOISIRS OUVEILLANAIS	90,00	104,00		14,00
4110114939	U.V.B. DE LA NARBONNAISE	12 930,49	11 462,19	1 468,30	
4110115113	U.S. ROUBIANAISE	4 252,90	1 317,80	2 935,10	
4110117601	CASTELNAUDARY V.B.	2 892,50	2 432,00	460,50	
4110117968	V.B. GRUISSAN	5 128,09	4 723,89	404,20	
4110119381	M.J.C. COURSAN	1 515,32	1 018,52	496,80	
4110119929	VOLLEY DETENTE AUDOIS	23,73	23,73		
4110306972	COLLEGE ALPHONSE DAUDET	45,00		45,00	
4110306973	V.C. ST AMBROISIEN	802,70	757,70	45,00	
4110306975	SPORT ET FOI NIMES	1 247,07	679,07	568,00	
4110306976	VOLLEY DETENTE GARD	90,00		90,00	
4110306978	COLLEGE AS ST-STANISLAS	104,86	59,86	45,00	
4110306979	VOLLEY & BEACH VOLLEY CAMA...	1 649,50	55,60	1 593,90	
4110306980	VBC COUTACH VIDOURLE	85,00	40,00	45,00	
4110306981	VBC INTERNATIONAL NIMOIS	80,00	80,00		
4110307637	ASCL ST CHRISTOL LES ALES	1 366,70	1 256,00	110,70	
4110307695	C.A.C. VOLLEY-BALL	12 547,86	7 587,76	4 960,10	
4110307732	NIMES VOLLEY-BALL	14 270,03	8 480,03	5 790,00	
4110308183	OMCS ST HILAIRE BRETHMAS	766,10	152,87	613,23	
4110308546	INTER V.C. VAUVERDOIS	1 645,25	1 395,35	249,90	
4110309528	V. CAMARGUE ST LAURENTAIS	582,24	537,24	45,00	
4110309676	V.A.C. DE NIMES	1 877,81	1 156,81	721,00	
4110309840	V.B. GENERAC	3 741,16	2 237,16	1 504,00	
4110340014	C.V. DETENTE HERAULT	1 248,90	172,50	1 076,40	
4110340015	BEZIERS V.B. GAZELEC	11 223,56	9 777,26	1 446,30	
4110340017	MONTPELLIER V.B. ANTIGONE	7 447,73	4 009,93	3 437,80	
4110340021	CLAPIERS VOLLEY-BALL	500,70	455,70	45,00	
4110340022	U.S. DU VOLLEY POUSSANAIS	3 231,19	3 133,25	97,94	
4110340025	R.C.O. LUNEL	2 801,07	2 801,07		
4110340026	ENTENTE POUZOLS V.B.	1 351,96	967,66	384,30	
4110340027	AS VOLLEY GRAND MOTTOIS	1 286,97	845,37	441,60	
4110340029	MONTPELLIER BEACH VOLLEY	4 309,97	4 309,97		
4110340030	GAZELEC BEZIERS MARAUSSAN	8 441,01	7 914,51	526,50	
4110340031	ASC UNIVERSITE MTP 2 V.B.	520,40	520,40		
4110340034	VOLLEY LOISIRS MONTPELLIER	1 149,29	181,49	967,80	
4110343330	ARAGO DE SETE V.B.	15 339,26	3 427,76	11 911,50	
4110344036	AGDE MARSEILLAN V.B.	7 129,74	5 091,84	2 037,90	
4110344410	ASLJ CROIX D ARGENT MTP	15 907,47	11 608,87	4 298,60	
4110344525	I.B.M. MONTPELLIER	1 324,44	1 012,84	311,60	
4110345002	A.S.B.A.M. MONTPELLIER	12 089,54	11 294,49	795,05	
4110345657	VOLLEY OLYMPIQUE MEZOIS	2 548,56	2 566,16		17,60
4110347099	V.B.C. CLERMONTAIS	6 933,76	6 524,26	409,50	
4110347228	VBC DU CANTON DE CASTRIES	4 932,06	2 469,06	2 463,00	

LIGUE REGIONALE LR DE LA FFVB

Balance

Le 07/12/2011

compte	Intitulé du compte	Cumul débit	Cumul crédit	Solde débit	Solde crédit
4110347482	STE V.B.C.	4 879,97	3 017,57	1 862,40	
4110347538	US VILLEVEYRACOISE VB	2 056,13	936,53	1 119,60	
4110347921	ACJCLS CASTELNAUVIENNE	1 261,47	902,67	358,80	
4110348292	VOLLEY BALL DE GIGNAC	5 310,46	4 746,16	564,30	
4110348380	VOLLEY-CLUB DE VENDROIS	1 500,42	1 500,42		
4110348496	AS. SP. V.B. MAUGUIO	5 001,86	4 613,86	388,00	
4110348589	LE CRES VOLLEY-BALL	8 120,93	7 523,03	597,90	
4110348709	MONTAGNAC PEZENAS V.B.	2 932,12	1 037,22	1 894,90	
4110348857	BOUSQUET BEDARIEUX V.B.	2 981,02	2 925,82	55,20	
4110349150	LATTES ASPTT MTP V.A.C.	5 582,67	5 582,67		
4110349271	M.U.C. VOLLEY-BALL	9 528,94	8 645,44	883,50	
4110349336	SAINT-GELY VOLLEY-BALL	7 338,45	1 077,85	6 260,60	
4110349880	FOYER RURAL COURNONTERAL	821,14	821,14		
4110488321	MENDE VOLLEY-BALL	7 818,41	7 488,81	329,60	
4110488385	V.B. MARVEJOLS	145,70	145,70		
4110660009	AS. UNIVERSITE PERPIGNAN	408,00	257,00	151,00	
4110660010	ST GAUDERIQUE V.B.	436,02	436,02		
4110660013	CANET 66 VOLLEY-BALL	3 146,90	2 674,92	471,98	
4110660019	US ATHLETIQUE TOULOUGIENNE	1 665,76	1 709,76		44,00
4110660024	FJ ILLE SUR TET	1 070,61	364,11	706,50	
4110660029	AS COLLEGE ST JEAN	100,72	55,72	45,00	
4110660030	ATHLETIC CLUB ST NAZAIRE	2 148,55	1 170,25	978,30	
4110660032	VALLESPER VOLLEY	2 297,06	1 772,16	524,90	
4110660034	CLAIRA SALANQUE V.B.	670,57	424,77	245,80	
4110667629	PERPIGNAN VOLLEY	179,00	89,00	90,00	
4110668034	VOLLEY-BALL ST ESTEVE	4 885,40	4 270,80	614,60	
4110668467	PERPIGNAN ROUSSILLON V.B.	5 951,87	2 093,57	3 858,30	
4110668520	SAINT-CYPRIEN V.B.	2 595,25	2 181,85	413,40	
4110668674	FONT-ROMEU VOLLEY-BALL	1 929,76	1 600,36	329,40	
TOTAL CLASSE 4		279 586,35	204 076,45	75 585,50	75,60
TOTAL BALANCE		279 586,35	204 076,45	75 585,50	75,60
SOLDE BALANCE		75 509,90			

CRITERIUM REGIONAL BENJAMIN

La Ligue Languedoc Roussillon de Volley Ball propose d'organiser un **Critérium Régional** à destination des catégories Benjamins et Benjamines.

Ce Critérium a pour objectif majeur d'**offrir des journées supplémentaires de jeu** pour ces jeunes joueurs. Organisé sous forme de plateaux, il débouchera sur l'attribution d'un titre de champion du Critérium Régional.

Il ne se substitue pas aux championnats départementaux existants, ni aux finales régionales dont les qualifiés sont donnés par les départements suivant les critères définis dans le règlement régional.

Ce Critérium **pourra également contribuer** aux devoirs de formation pour les clubs ne participant pas à un championnat départemental qualificatif.

Les dates retenues pour ce Critérium sont les suivantes :

	BENJAMINS	BENJAMINES
Dimanche 08/01/2012	1 ^{er} tournoi	
Dimanche 15/01/2012		1 ^{er} tournoi
Dimanche 22/01/2012	2 ^{ème} tournoi	
Dimanche 05/02/2012		2 ^{ème} tournoi
Dimanche 04/03/2012	3 ^{ème} tournoi	3 ^{ème} tournoi
Dimanche 25/03/2012	4 ^{ème} tournoi	4 ^{ème} tournoi

Les deux premiers tournois seront, dans la mesure du possible, géographiques afin de minimiser les déplacements.

Les 3^{ème} et 4^{ème} tournois se dérouleront par niveau, selon les résultats des deux premiers tournois, et serviront à établir les classements. Ils se joueront, de préférence, dans une ville en position centrale par rapport aux équipes qualifiées.

La **formule sportive** dépendra bien sûr du nombre d'équipes réellement engagées.

Avant d'aller plus loin dans l'organisation de ce Critérium Régional, nous vous demandons d'**inscrire vos équipes auprès de la C.R.S (lrvb.sportive@free.fr)**, **pour le 2 décembre au plus tard.**

Merci de spécifier comme objet du mail : Critérium Régional Benjamin(e)s.

CONTRÔLE DES LICENCES

Bilan des licences au 07/12 pour licences saisies avant le 01/12

Clubs	Nombre licences	Bordereaux manquants BM - LT	Corrections		Dossiers incomplets R / D	Pièces Identités R / D	Signature du club omise
			en attente	traitées Ligue			
Hérault (33)	2936	212 - 31	29	83	90 / 94	114/308	21
Perte de 1 club : Clapiers (14 licences)							
Agde Marseillan	148	3 - 2	4	2		12 / 25	1
Béziers Maraussan	127	25	2	6		1 / 18	
Béziers Volley	155	12	10	4		4 / 16	2
Bousquet Bédarieux	71			2		1 / 17	
Castelnau le Lez	34	2					
Castries	102	11 - 1	1	4	35 / 35		
Clermont l'Hérault	124	14	6	2	0 / 2	0 / 12	
Cournonterral	14	licences	saisies	le 01/12			
Gignac	141			7			
La Grande Motte	16	Aucun		bordereau			
LAMVAC	110			2			1
Le Crès	149	1		4		20 / 32	5
Lunel	24			1		0 / 7	
Mauguio	108	23 - 17			1 / 1	0 / 5	4
Mèze	69	3		6		5 / 5	
Montagnac Pézenas	42	3		2		5 / 9	
Antigone Montpellier	70	8 - 6	1	3		0 / 9	2
ASBAM	264	10 - 1	1	15		5 / 5	3
Montpellier Beach Volley	2						
Croix d'Argent	213	6 - 1	1	2	7 / 8	17 / 45	1
IBM	10	Aucun		bordereau			
Université Montpellier	14						
MVUC	102					6 / 6	
Volley Loisir Montpellier	23			4		1 / 2	
Poussan	64	1			47 / 47	26 / 26	
Via Domitia Poussan	0						
Pouzols	44	11	1			0 / 2	
Saint Gély	148	2		6		6 / 7	
Arago Sète	322	12 - 3		8		3 / 3	1
Sète VBC	82	25	1		0 / 1	0 / 35	
Vendres	50		1	3		0 / 1	1
Villeveyrac	42					0 / 17	
Volley détente Hérault	52					2 / 4	

clubs	Nombre licences	Bordereaux manquants BM - LT	Corrections		Dossiers incomplets R / D	Pièces Identités R / D	Signature du club omise
			en attente	traitées Ligue			
Aude (5)	454	43 - 13	4	10	2 / 5	6 / 19	
Perte de 2 clubs : Ouveillan (0), Volley détente Audois (52 dont 18 EV)							
Castelnaudary	73			2		3 / 3	
Coursan	30	7					
Gruissan	67	15	1			0 / 3	
Narbonne	216	11 - 10		8	0 / 3	3 / 12	
Roubia	68	10 - 3	3		2 / 2	0 / 1	
Gard (10)	419	63 - 5	6	10	0 / 20	11 / 35	
Perte de 6 clubs : Volley Détente Gard (36 EV), AS Daudet (0), AS St Stanislas (17), VBC Coutach Vidourle (12), VBC International Nîmes (7), St Laurent d'Aigouze (20)							
CAC Alès	116	19 - 1		3		1 / 1	
Générac	34					1 / 1	
Nîmes Volley	110	21 - 4	5	2	0 / 1	1 / 7	
Sport et Foi Nîmes	10	Aucun		bordereau			
VAC Nîmes	37			1		5 / 7	
Saint Ambroise	11					0 / 2	
Saint Christol les Alès	19	1	1		0 / 18		
Saint Hilaire de Brethmas	11	3					
Vauvert	38			1		4 / 11	
Volley/Beach Camargue	33	9		3	0 / 1	0 / 6	
Lozère (2)	153	23 - 2	1	6	0	0 / 6	
Marvejols	1						
Mende	152	23 - 2	1	6		0 / 6	
P.O. (13)	561	113	4	19	3 / 3	19 / 124	
Perte de 1 club : AS Saint Jean (19)							
Canet 66	57	Aucun		bordereau			
Claira	11	Aucun		bordereau			
Font Romeu	37					0 / 14	
Ille sur Têt	19	Aucun		bordereau			
PRVB	115	4	1	12		1 / 1	
Université Perpignan	5	Aucun		bordereau			
Perpignan Volley	0						
Saint Cyprien	49				2 / 2	7 / 10	
Saint Estève	118	8		1	1 non lic.	0 / 44	
Saint Gaudérique	8			2		2 / 2	
Saint Nazaire	37	6	2			0 / 13	
Toulouges	28		1				
Vallespir	77	3		4	1 / 1	9 / 27	0 / 13
TOTAL	4523	454 - 51	44	128	95 / 122	150/492	5